Tout le monde compte 2021

Les quatre principaux points de décision afin d’aller de l’avant avec les plans pour un dénombrement ponctuel de 2021

Les normes de Vers un chez-soi pour la participation au dénombrement ponctuel coordonné canadien de 2021 permettent aux communautés d’adapter leur approche en fonction des répercussions locales de la pandémie de COVID-19. Vous trouverez ci-dessous une liste de quatre décisions clés à l’appui de la mise en œuvre locale, ainsi que certains éléments à prendre en considération. Pour toute question concernant ces points de décision, veuillez communiquer avec [hpsr@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:hpsr@hrsdc-rhdcc.gc.ca).

Le dénombrement comporte quatre composantes. Vous devez examiner chacune d’elles de façon indépendante pour être en mesure de déterminer celles que vous mettrez en œuvre au printemps et celles que vous reporterez à l’automne.

|  |  |
| --- | --- |
| Dénombrement à l’extérieur des refuges | Sondage à l’extérieur des refuges |
| Dénombrement dans les refuges | Sondage dans les refuges |

Chaque point de décision clé ci-dessous correspond à l’un des quatre éléments. Nous commençons en bas à gauche et nous allons dans le sens horaire.

**Décisions clés no 1 : Pouvez-vous recueillir des données administratives sur les personnes qui sont dans des refuges pour le dénombrement dans les refuges?**

La collecte des données pour le dénombrement dans les refuges sera vraisemblablement l’élément le moins touché par la pandémie.

* Recueillez-vous ces données administratives directement à partir des bases de données ou le faites‑vous par l’entremise des personnes‑ressources de chaque organisation?
* Qu’est-ce qui a changé depuis vos préparatifs il y a un an?
  + Il se peut que d’importants changements de personnel ou de rôles aient eu lieu au sein de votre organisation et chez vos partenaires au cours de la dernière année. Si vous recueillez des données auprès d’une personne-ressource de chaque organisation, assurez-vous que votre liste de personnes-ressources est à jour et que chacune d’elles comprend les exigences en matière de données et les échéanciers.
  + Y a-t-il d’autres refuges ou programmes de logement de transition à inclure? Il pourrait s’agir de lieux temporaires d’appoint ou d’isolement liés à la COVID-19 ainsi que d’autres nouveaux programmes permanents.
* Inclurez-vous des données des systèmes de santé et des systèmes correctionnels? Disposez-vous de suffisamment de temps pour recueillir ces données? Emploi et Développement social Canada (EDSC) n’a pas besoin de ces données, mais si vous les avez recueillies lors de dénombrements antérieurs, vous souhaiterez peut-être continuer de le faire par souci d’uniformité.
  + Votre organisation et vos partenaires pourraient devoir composer avec des effectifs limités. Efforcez‑vous de réduire le plus possible le fardeau administratif.

**Décisions clés no 2 : Pouvez-vous dénombrer les personnes à l’extérieur des refuges dans votre communauté?**

Ces données seront plus difficiles à recueillir que celles sur les personnes dans les refuges, mais elles sont essentielles pour faire en sorte que le dénombrement des populations de base dans votre communauté produise un portrait complet de la situation. Ces données sont particulièrement pertinentes pendant la pandémie en raison des multiples rapports isolés faisant état de l’augmentation de cette population.

* Renvoie à l’administration des questions de sélection OU à la feuille de contrôle par observation SEULEMENT – et non au sondage complet.
* Est-ce que vous et vos partenaires du dénombrement disposez des ressources nécessaires pour mettre en œuvre la planification? Des secteurs à couvrir devront être déterminés.
* Vous devrez peut-être revoir qui interviewera chacun des secteurs à couvrir, car, souvent, cette partie du dénombrement a été effectuée par des bénévoles communautaires, et cela pourrait ne pas être possible en 2021. Pouvez-vous mobiliser du personnel du secteur des services aux personnes en situation d’itinérance pour accomplir cette tâche? Est-ce que vous ou vos équipes locales d’intervention disposez des ressources nécessaires pour le faire? Vous souhaiterez faire en sorte que votre couverture soit comparable à celle du dénombrement de 2018.
* Pouvez-vous couvrir une région géographique comparable en répartissant les activités de dénombrement entre plusieurs quarts de travail des recenseurs sur une période complète de 24 heures? Vous devrez mettre en œuvre des procédures pour limiter le comptage en double, comme des zones de couverture claires et la collecte de données d’identification pour aider à éviter les dédoublements.
* Pouvez-vous couvrir une région géographique réduite en utilisant une approche d’échantillonnage? Si vous envisagez cette possibilité, vous devriez consulter un spécialiste en statistiques.

**Décisions clés no 3 : Pouvez-vous interviewer des personnes à l’extérieur des refuges de votre communauté?**

Les caractéristiques des personnes à l’extérieur des refuges sont moins connues, en particulier celles qui n’ont jamais accès aux services. Il est important de sonder ce groupe dans votre dénombrement ponctuel, car il pourrait être impossible de recueillir ces données ailleurs.

* Si votre communauté procède à un dénombrement hors des refuges, combien de temps et de travail supplémentaires faudra-t-il pour réaliser le sondage? Il pourrait être plus facile de procéder au dénombrement et au sondage en même temps, plutôt que de reporter le sondage.
* Serez-vous en mesure de couvrir une région géographique aussi grande que celle que vous avez couverte lors des dénombrements antérieurs? L’exécution du sondage changera-t-elle cela? Afin de procéder à un dénombrement efficace, accordez la priorité au fait de couvrir une région géographique semblable plutôt qu’à l’exécution des sondages. Si l’exécution des sondages nuit à votre dénombrement, reportez-les.
* Rappelez-vous que vous pouvez réaliser les sondages auprès des personnes à l’extérieur des refuges sur une période de 72 heures.

**Décisions clés no 4 : Pouvez-vous interviewer les personnes dans les refuges de votre communauté?**

La majorité des sondages sont réalisés dans les établissements, et il s’agit peut-être de la partie du dénombrement dans votre communauté qui prend le plus de temps.

* Rappelez-vous qu’au lieu de réaliser ces sondages en une seule journée, vous pouvez les exécuter sur une période de deux semaines.
* Est-ce que des personnes de l’extérieur sont admises dans vos refuges locaux? Qui exécutera les sondages? Assurez-vous de calculer le temps réellement nécessaire pour ce projet. Prévoyez environ 15 minutes par sondage.
* Vos partenaires du dénombrement (fournisseurs de refuges, etc.) participent-ils à l’exécution des sondages si des personnes de l’extérieur ne sont pas autorisées dans les établissements? Les partenaires peuvent être débordés de travail, et la demande est plus importante que d’habitude (si leur personnel doit réaliser tous les sondages), de sorte que leur engagement et leur participation sont plus importants que jamais.

Chacun de ces quatre éléments de base de votre dénombrement doit être pris en compte de façon distincte et peut être planifié ou reporté séparément. Les données que vous recueillez cette année seront essentielles à l’actualisation de votre compréhension de l’itinérance à l’échelle locale, provinciale ou territoriale, ainsi qu’à la mise à jour du portrait de l’itinérance à l’échelle nationale. Ces données serviront à éclairer les politiques futures.